

DU CDI AU 3C : CARREFOUR DE CONNAISSANCES ET DE CULTURE

Préambule

Par sa configuration architecturale, le CDI du lycée offre de multiples possibilités d'intervention pédagogique, exploitées empiriquement au fil des années (salles informatiques, salle ciné-libre, salles BTS, salle poly-activités). Le CDI est en outre le principal pôle numérique de l'établissement pour les enseignants, les classes, les élèves en autonomie.

La collaboration étroite avec les équipes éducatives a alimenté un renouvellement des pratiques au CDI : utilisation fluide des espaces et des ressources, place centrale des actions culturelles et artistiques, politique d'acquisition sans cesse actualisée et concertée, liens avec les autres espaces d'accueil du lycée.

Les liens tissés avec l'environnement local se sont nettement renforcés : établissement scolaire, institution culturelles, collectivités publiques. Au-delà du lieu, le CDI se présente comme un point d'ancrage pour les acteurs culturels extérieurs à l'établissement.

Formalisation

Le fonctionnement du CDI se rapproche donc des nouveaux principes bibliothéconomiques connus sous le vocable « *Learning center* ». Il convient cependant de formaliser cette démarche pour l’aboutir et la rendre appropriable par tous.

Le présent projet sera présenté aux équipes éducatives, élèves et parents, afin de recueillir leurs observations, et s’assurer ainsi de son adéquation avec les besoins des usagers. A cet effet les instances de concertation seront mobilisées.

Conformément à la réglementation en vigueur, soucieux d’en respecter plus l’esprit que la lettre, le CDI devient 3C : Carrefour de Connaissance et de Culture. Le terme CARREFOUR est préféré à celui de CENTRE : à l’idée de concentration est préférée celles de mouvement et d’échanges.

La politique documentaire 2011-2015

La politique documentaire mise en œuvre depuis la rentrée 2011 poursuivait deux couples d’objectifs :

- **Attirer-accueillir** : Le nombre d’élèves fréquentant le CDI a très sensiblement augmenté pour atteindre aujourd’hui 600 élèves par semaine, sur des plages horaires élargies. L’ensemble des espaces du CDI a été mobilisé pour les accueillir selon leurs profils. A destination des enseignants, les règles d’accès et de réservation des salles ont été repensées et simplifiées.
- **Ancrer-ouvrir** : Le CDI a progressivement intégré la fonction de service culturel en collaboration permanente avec les équipes enseignantes. Son action s’est profondément ancrée dans les dispositifs académiques et les institutions œuvrant dans son environnement immédiat. La volonté d’ouverture au monde s’est traduite par la sollicitation de nombreux intervenants extérieurs et l’organisation de multiples sorties (voir annexes bilan culturel).

Ces objectifs demeurent la matrice d’action du 3C.

Trois Principes généraux

Fluidité

Le CDI est ouvert en continu, chaque jour et au-delà des heures de cours, afin de faciliter l'accès de tous à ses espaces et ses ressources. Chaque usager y est maître de son temps, organisant à sa guise la durée de sa présence. L'ensemble des ressources est en libre accès (documents, postes informatiques).

Le prêt est ouvert à tous les personnels et tous les élèves du lycée. En cas de besoin, la durée de prêt est reconductible sur simple demande.

Les réservations de salle peuvent être effectuées et/ou annulées directement au bureau d'accueil mais aussi par téléphone. Les élèves ont la possibilité de réserver la salle ciné-libre.

Diversité

Le fonds documentaire a vocation à répondre à la diversité des usagers : élèves, adultes, catégories de personnels. C'est pourquoi, les usagers sont régulièrement consultés, formellement et informellement afin de requalifier en permanence les orientations de la politique d'acquisition.

Le 3C affirme sa singularité en liaison avec les autres espaces d'accueil de l'établissement (Maison des lycéens, salles de permanences, espaces extérieurs). Il se caractérise par la multiplicité des usages offerts aux élèves : travail en autonomie, consultation de documents, accès internet, loisirs culturels (lecture, cinéma).

La richesse architecturale du 3C est mise à profit pour répondre à la diversité des profils et besoins des usagers :

- La salle de travail offre une richesse ergonomique : table ronde pour le travail collectif, bureaux informatiques, fauteuils de lecture.
- Deux salles fermées dites « box » sont destinées à l'usage des étudiants de BTS pour le travail sur projet.
- Ciné-libre : une salle où les élèves peuvent visionner des DVD de leur choix aux horaires de leur choix.
- Les salles annexes sont à la disposition des enseignants souhaitant mener des activités pédagogiques hors de la salle de classe. Sont offertes une salle informatique, une salle multimédia-TBI, une salle conférence-TV. Suivant les besoins et sous réserve de disponibilité, un enseignant peut réserver simultanément plusieurs salles afin de répondre à la complexité d'une situation pédagogique.

Innovation

Le 3C s'affirme comme une force de proposition pour l'élaboration commune de dispositifs innovants (Enseignement d'exploration Patrimoine, PEI).

Les dispositifs de pédagogie active bénéficient d'une priorité d'accès aux espaces et aux ressources à tous les dispositifs inscrits dans les démarches de pédagogie active : TPE, enseignement d'exploration, accompagnement personnalisé, tutorat.

Un accompagnement est proposé aux enseignants afin de construire des projets éducatifs dans les champs artistiques et culturels : conception pédagogique, recherche de financement, conduite de l'action, mise en valeur des travaux d'élèves.

Le 3C œuvre à générer, formaliser, approfondir les liens avec les acteurs éducatifs dans son environnement local (écoles élémentaires, établissements scolaires, médiathèques municipales, institutions culturelles, associations, intervenants-experts), par le biais de signature de convention, puis d'action commune. La participation au CLEA Nord Grande-Terre (Contrat Local d'Education Artistique) constitue un levier d'action de partenariats interinstitutionnels ancrés dans le territoire.

Cinq ensembles d'actions

La politique d'accueil sera renforcée à destination des nouveaux arrivants, personnels et élèves : une brochure récapitulant l'offre du 3c sera éditée à destination des enseignants, et une visite commentée du CDI à destination des élèves sera effectuée le jour même de leur rentrée.

La requalification des espaces passera par différents éléments de réaménagement, à même d'améliorer l'ergonomie des postes de travail : installation de bureaux individuels dans la salle principale, mise en place d'une salle professionnelle à la disposition des enseignants et des équipes, réaménagement des box BTS.

Le 3c poursuivra la voie de l'ouverture numérique : remplacement et ajout de matériel informatique en accès libre, mis en ligne de la base de données documentaires.

Les actions de communication seront renforcées : approfondissement des sélections thématiques mensuelles de documents, élaboration et mise à jour régulière d'une rubrique 3c/CDI sur le site internet du lycée.

L'action culturelle sera clarifiée : édition d'un calendrier culturel en début d'année, points trimestriels sur les actions entreprises.

Plus généralement et dans la continuité de l'action entreprise depuis 2011, toute opportunité à même de générer de l'imprévu sera saisie afin de maintenir en éveil la curiosité et l'éveil des élèves. Au-delà des nécessaires chemins balisés pour une construction solide des connaissances, le 3C a aussi vocation à constituer un dispositif de sérendipité.

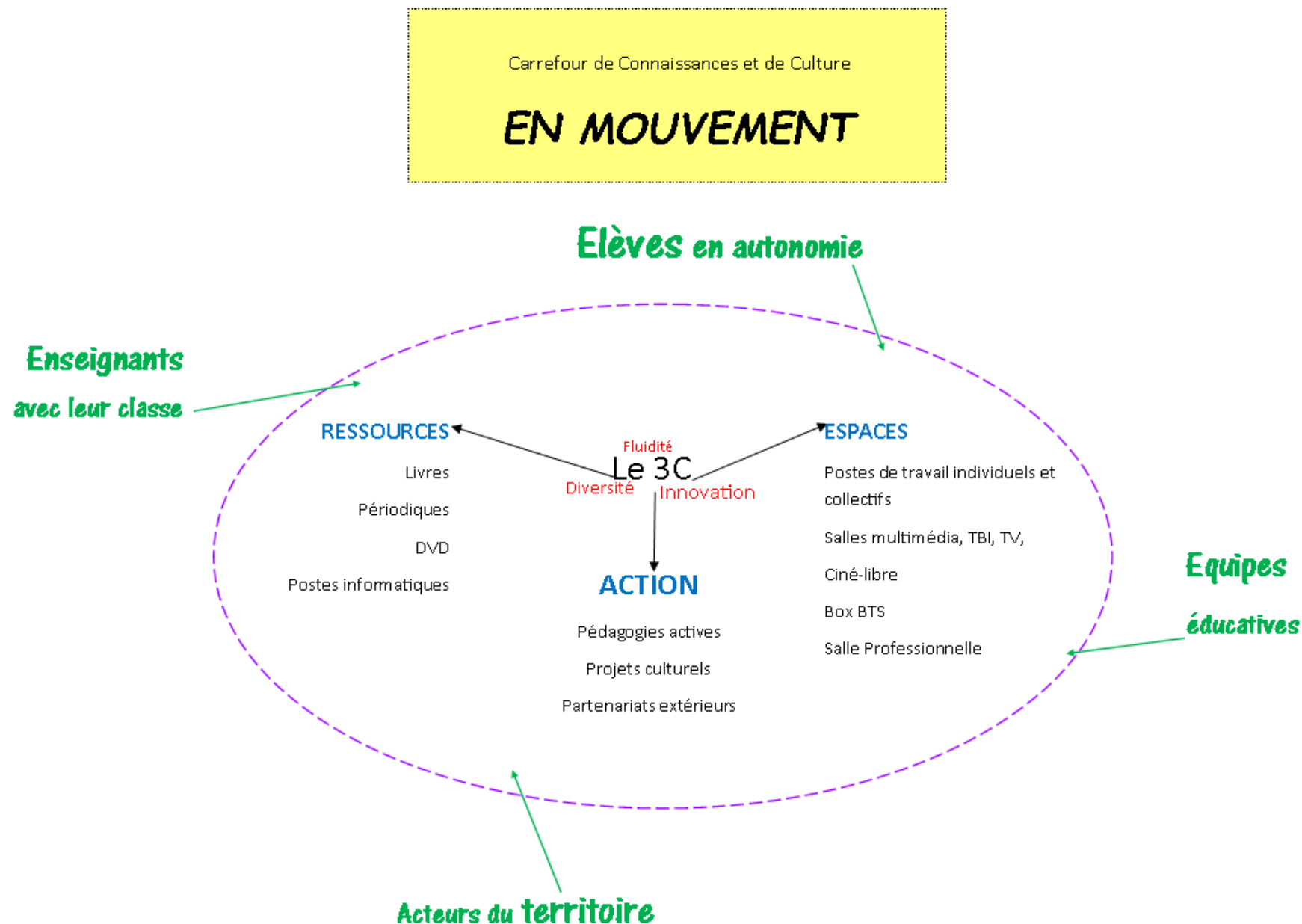
Evaluation

Un bilan de l'activité globale du 3c est effectué chaque année, réadaptant les indicateurs quantitatif et qualitatif à la singularité de chaque action entreprise, privilégiant une conception empirique des indicateurs d'évaluation.

Un bilan spécifique de l'action culturelle est transmis aux financeurs des projets : DAAC et DAC.

Ces bilans sont publiés sur la rubrique CDI du site internet du lycée.

Annexe 1 : Schéma synthétique



Annexe 2 : Synthèse des recommandations officielles

Pour les élèves : un espace de ressources, de lecture, d'accompagnement, d'étude, de développement de l'autonomie, d'initiative, de pratiques numériques encadrées et spontanées, où s'acquiert et s'affirme la culture de l'information du 21^e siècle.

Pour les personnels qui les encadrent et les accompagnent : un espace de ressources, numériques notamment, d'action pédagogique, d'échange, d'information, de mutualisation, de veille informationnelle, d'innovation, de formation, de projets d'équipe, de suivi personnalisé des élèves, de valorisation des travaux d'élèves.

Pour les familles : un espace d'information et d'accès balisé au numérique, profitable à la réussite de tous les élèves, d'échange avec les personnels.

Pour l'établissement et ses partenaires : la manifestation d'une politique éducative novatrice.

Source : *Vade-mecum : Vers des Centres de Connaissance et de Culture*, Direction Générale de l'Enseignement scolaire, M. Jean-Louis Durpaire, Inspecteur Général de l'Education Nationale.

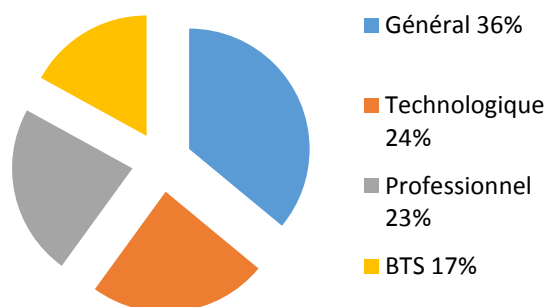
Annexe 3 : bilan statistique 2011-2015

*Fréquentation :

Fréquentation libre des élèves, par tranche horaire

7h35-8h30	30-40 élèves	12h30-13h45	15-20 élèves
8h30-9h30	15-20 élèves	13h45-14h40	10-15 élèves
9h45-10h40	15-20 élèves	14h40-15h35	10-15 élèves
10h40-11h35	15-20 élèves	15h35-16h30	5-10 élèves
11h35-12h35	10-15 élèves	16h30-17h30	5-10 élèves

Fréquentation par section

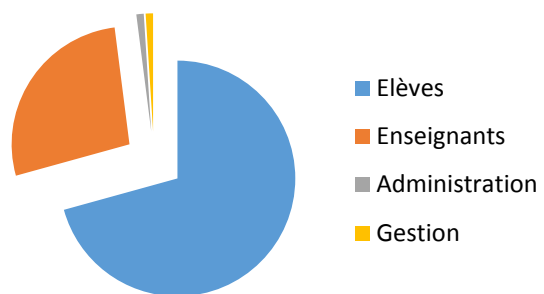


Fréquentation salles annexes, par semaine

<i>Salles soumises à réservation par un enseignant</i>			<i>Salles en fréquentation libre</i>	
Salle informatique 30h/semaine	Salle TBI 25h/semaine	Salle TV 10h/semaine	Salles BTS 25h/semaine	Salle vidéo 25h/semaine

*Prêts de documents :

Emprunteurs



Sections



*Acquisitions

